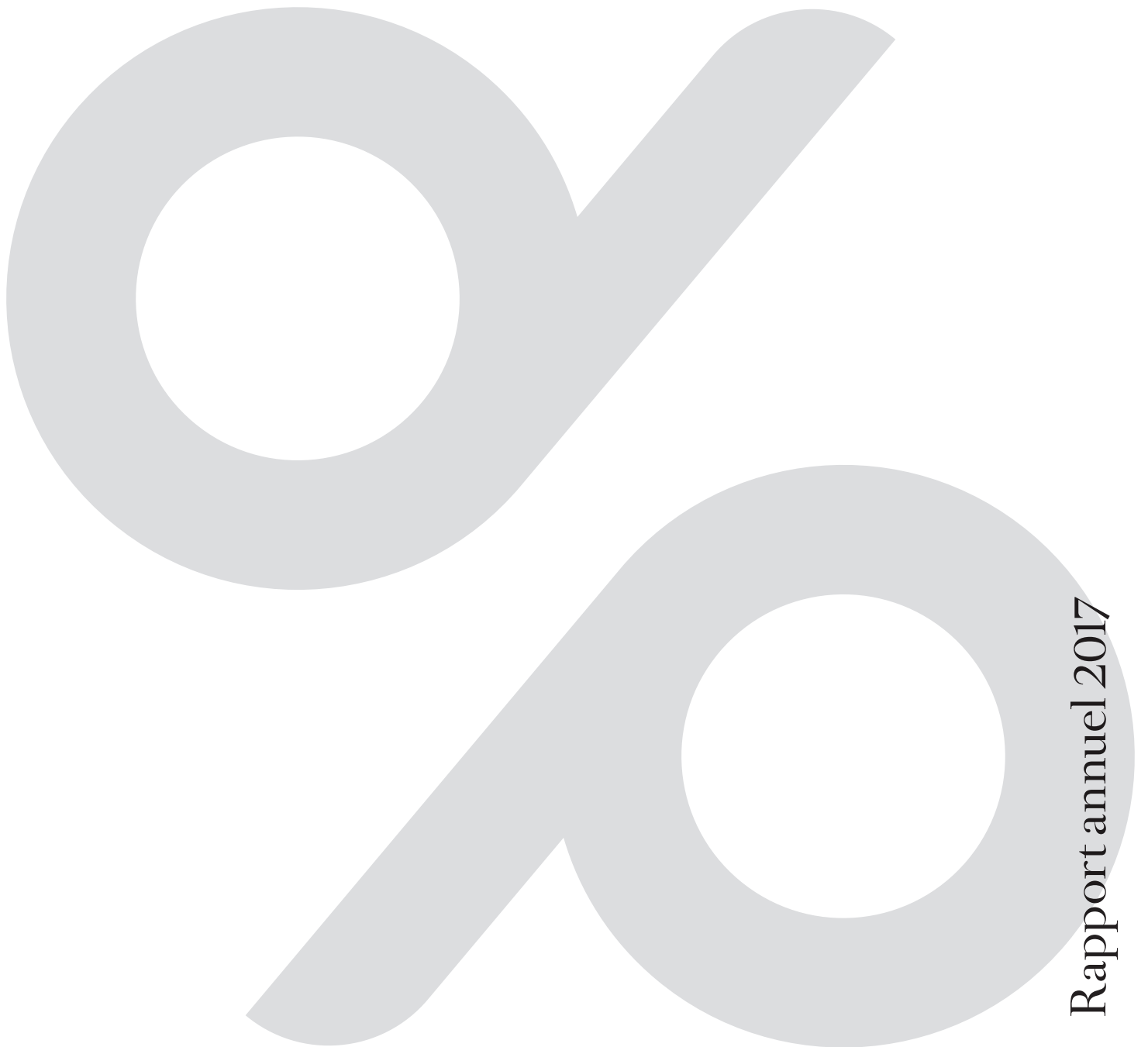


---

# Rapport de gestion



Les comptes consolidés sont établis conformément aux normes IFRS.

## 1 Commentaires généraux

En 2017, les résultats financiers de la Banque ont bénéficié d'une amélioration du contexte économique et des marchés boursiers. La pente de la courbe des taux s'est légèrement accentuée ; cependant, les taux d'intérêt à court terme sont restés négatifs.

Ces résultats reflètent la bonne performance des métiers générateurs de commissions, principalement la gestion institutionnelle, la banque privée, la banque d'affaires, et les activités d'administration de fonds, alors que la marge d'intérêt a continué de pâtir des taux courts négatifs.

Au 31 décembre 2017, les actifs sous gestion s'élevaient à EUR 54,8 milliards contre EUR 52,3 milliards, fin 2016. Cette hausse s'explique principalement par les effets de marché et par de nouveaux actifs générés notamment par la distribution de nos fonds à des tiers détenteurs. L'évolution annuelle des actifs sous gestion a néanmoins été impactée défavorablement par la mise en œuvre des mesures fiscales de fin d'année.

Les actifs gérés pour la clientèle privée s'élevaient à EUR 34,9 milliards au 31 décembre 2017, ce qui représente un niveau relativement stable par rapport au 31 décembre 2016.

La gestion d'actifs institutionnels a enregistré une croissance des actifs bruts gérés de EUR 37,2 milliards à EUR 41,9 milliards (y compris les investissements des clients privés dans les fonds gérés par le groupe). Le réseau commercial hors Belgique poursuit son expansion avec le renforcement des équipes notamment en France, Italie, Allemagne et Espagne.

Le métier Asset Services comptabilisait, au 31 décembre 2017, EUR 38 milliards d'actifs sous administration et/ou dépôt, dont EUR 8,8 milliards pour des fonds mutuels destinés à des clients tiers.

L'encours de crédits utilisés par la clientèle s'établissait, au 31 décembre 2017, à EUR 1,9 milliard pour un bilan de EUR 8,3 milliards et des dépôts en espèces de EUR 6,7 milliards.

Notons aussi, en France, la croissance soutenue de l'activité Corporate Finance ; en Espagne, le développement d'un réseau de banquiers privés indépendants et une activité de crédit en développement en Suisse.

## 2 Commentaires sur les comptes

Le bénéfice net consolidé (part du groupe) s'élève à EUR 86.459.998 par rapport à EUR 57.876.665 pour l'exercice précédent. Le résultat global consolidé (part du groupe) s'établit en ajoutant au bénéfice net consolidé les gains et pertes latents directement comptabilisés en fonds propres (réserves de réévaluation) pour représenter EUR 88.228.590 au 31 décembre 2017 contre EUR 56.336.622, un an plus tôt.

La marge nette d'intérêts, toutes activités confondues, se situe en retrait par rapport aux résultats affichés l'exercice précédent. L'année 2017 est fortement marquée par la persistance des taux courts négatifs, partiellement mitigée par la contraction durable des spreads de crédit. Les revenus des crédits sont en hausse suite à la croissance des volumes et l'augmentation des marges à Luxembourg.

Les résultats comptables de réalisation du portefeuille obligataire sont nettement inférieurs à ceux de 2016.

Les résultats relatifs aux activités de 'Marchés Financiers' se maintiennent par rapport à l'exercice précédent, notamment au niveau des desk bonds et produits structurés de l'activité d'intermédiation. Le desk change renouvelle aussi les chiffres de 2016, avec un niveau de commissions supérieur généré par l'entité bancaire luxembourgeoise. Par ailleurs, l'activité Private Equity a connu un essor remarquable en 2017 avec la concrétisation d'un nombre important de nouveaux deals. L'activité de commercialisation des stock option plan a poursuivi son développement en 2017 avec la signature de nouveaux contrats clientèle.

Le revenu net des commissions a connu une croissance à deux chiffres (de l'ordre de 13 %) par rapport à l'exercice précédent. À fin de période, les capitaux en gestion ont globalement progressé de 4,7 % par rapport à 2016.

Les commissions de gestion et d'administration sur les actifs gérés ont été soutenues par l'effet positif des marchés, la refonte de la tarification des fonds maison, ainsi que par les apports nets de capitaux de l'activité de distribution des fonds, et de la clientèle privée internationale. Le chiffre d'affaires des activités Corporate Finance a connu un développement fort significatif en France, mais également en Belgique, appuyé par un nombre important de transactions dans les derniers mois de l'année.

Seuls les courtages sur titres n'ont pas suivi le trend haussier général, se situant à un niveau proche de celui de l'an dernier.

Les résultats comptables consolidés des portefeuilles en actions 'disponibles à la vente' (en abrégé 'AFS'- Available For Sale), en hausse par rapport à 2016, sont influencés par les plus-values réalisées sur les opérations de placement de titres dirigées par la 'Salle des Marchés' et structurées préalablement par les équipes Corporate Finance.

Si les autres résultats opérationnels nets de l'exercice sont stables dans l'ensemble, ceux-ci ont néanmoins été influencés par des mouvements significatifs qui se compensent ; principalement la reconnaissance en résultat des impacts positifs de la modification des conditions des avantages postérieurs à l'emploi (dans le cadre de l'harmonisation HR), qui est contrebalancée par l'évolution négative des principaux postes de provisions.

Les frais de personnel sont en augmentation par rapport à l'exercice précédent. Cette situation résulte des indexations ainsi que de l'augmentation du nombre de collaborateurs dans le groupe. À fin de période, le nombre de FTE pour l'ensemble du groupe est en croissance nette de 19 unités par rapport à fin 2016. Par ailleurs, les provisions de rémunérations variables, ainsi que les coûts IAS19 liés aux pensions futures sont en hausse par rapport à 2016.

Les autres frais généraux sont en recul significatif : si les dépenses opérationnelles courantes sont quelque peu en hausse, ce sont surtout les coûts d'intégration et de transformation qui sont nettement moins élevés qu'en 2016.

Les amortissements de l'exercice sur immobilisations corporelles et incorporelles sont stables. Les dépréciations nettes sur actifs sont d'importance équivalente à celles de 2016 ; toutefois, si celles de l'exercice précédent portaient essentiellement sur certains crédits, et accessoirement sur des instruments financiers, les réductions de valeur de 2017 s'appliquent surtout à la valorisation de certains fonds de commerce en gestion privée.

Les estimations d'impôts en date de clôture sont modérément à la baisse par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des impôts courants de certaines filiales (dont les sociétés de gestion OPC belge et luxembourgeoise) est intégralement compensée par l'impact positif de la révision des stocks d'impôts différés sur certains actifs et passifs bilantaires (suite à la réforme fiscale de fin d'année abaissant les taux effectifs respectivement à 29,58 % en 2018 et 25 % en 2020). Par ailleurs, le stock de pertes fiscales cumulées de certaines entités du groupe s'est sensiblement réduit au cours de l'exercice clôturé.

La progression des autres composantes du résultat global s'explique par la variation positive des réserves de réévaluation sur les portefeuilles d'actions et autres Sicav d'accompagnement, ainsi que par une évolution favorable des effets des réévaluations des hypothèses financières et autres sur les plans de pension.

## 2.1 Affectation du résultat social

Au 31 décembre 2017, le résultat social de Banque Degroof Petercam SA atteint un niveau de bénéfice net de EUR 70.144.212. Compte tenu du bénéfice reporté de l'exercice précédent de EUR 195.186.507, la base de bénéfice à affecter s'élève à EUR 265.330.719.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'affecter le bénéfice de l'exercice de la façon suivante :

	(en EUR)
Bénéfice de l'exercice	70.144.212
+ Report à nouveau	195.186.507
<b>= Bénéfice à affecter</b>	<b>265.330.719</b>
- Affectation aux autres réserves	0
- Tantièmes	795.000
- Dividendes	65.053.254
- Parts bénéficiaires	345.957
<b>= Bénéfice à reporter</b>	<b>199.136.508</b>

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de distribuer un dividende brut de EUR 6 par action.

## 2.2 Fonds propres consolidés

Les fonds propres consolidés, en ce compris les intérêts de tiers, s'élèvent à la fin de l'exercice à EUR 939,8 millions, ce qui représente une hausse de EUR 40,9 millions par rapport à l'exercice précédent.

La hausse de EUR 40,9 millions se justifie par les effets combinés de la distribution relative à l'exercice précédent (-EUR 47,3 millions), par le résultat (tiers compris) de l'exercice (EUR 86,5 millions), par la réévaluation des actifs financiers à la juste valeur (EUR 4 millions), la réévaluation IAS 19 des conditions des avantages postérieurs à l'emploi (EUR 1 million) et par l'évolution des écarts de conversion (-EUR 3,3 millions).

Les fonds propres utiles aux calculs des coefficients réglementaires Bâle III s'élèvent à EUR 519,1 millions et excèdent largement les exigences fixées par les normes prudentielles. Les ratios de solvabilité Tier 1 (fonds propres de base) et Tier 2 (fonds propres au sens large) représentent 17,1 % au 31 décembre 2017.

## 2.3 Dépôts à découvert

Au terme de l'exercice 2017, les dépôts à découvert consolidés atteignent EUR 80,9 milliards.

## 3 Évolution du capital

Au 31 décembre 2017, le capital social est fixé à EUR 34.211.634. Il est représenté par 10.842.209 actions sans désignation de valeur nominale. Toutes les actions sont intégralement souscrites et entièrement libérées. Le pair comptable moyen par action correspond à EUR 3,1554.

## 4 Détention d'actions propres dans le groupe (art. 624 du Code des Sociétés)

Banque Degroof Petercam SA ne détient pas d'actions propres.

Au 31 décembre 2017, les sous-filiales de la Banque, BD Square Invest SA, Degroof Finance SA, Industrie Invest SA, Industrie Invest 2 SA et Immobilière Cristal Luxembourg SA détiennent 327.879 actions Banque Degroof Petercam SA, ce qui représente 3,02 % du capital social.

La valeur comptable consolidée de l'ensemble des actions propres détenues par les filiales s'élève à EUR 47.604.007 au 31 décembre 2017.

Les actions propres détenues dans le groupe ont pour objectif de servir de support aux plans d'intéressement du personnel.

Dans le courant de l'exercice écoulé, le total des titres détenus en autocontrôle a diminué de 4 actions.

## 5 Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement du groupe

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets d'intégration sur la période 2016-2018, des investissements informatiques importants sont consentis dans les principaux métiers de la Banque en vue de doter progressivement celle-ci d'une technologie de pointe, notamment dans le domaine du 'digital'.

De par la fusion d'une part, et le déploiement progressif des nouvelles technologies IT d'autre part, le groupe continuera à bénéficier d'effets de synergies et sera équipé d'une plateforme moderne favorisant la croissance des métiers.

De manière générale, la croissance et la rentabilité du groupe sont également influencées par :

- l'effort permanent pour accroître le fonds de commerce en fonction des opportunités, comme en témoignent les acquisitions réalisées dans le passé ainsi que les investissements commerciaux ;
- l'évolution des capitaux gérés et des marchés boursiers ;
- les missions de corporate finance ;
- l'environnement macroéconomique.

## 6 Activités en matière de recherche et de développement

Le groupe poursuit ses activités en matière de recherche et de développement au travers de la mise en œuvre progressive de son programme de transformation des applications opérationnelles et de support.

## 7 Politique de rémunération

La politique de rémunération qui fait partie intégrante du mémorandum de bonne gouvernance est entrée en vigueur le 24 septembre 2014.

Elle a été déterminée par le comité de direction en concertation avec le conseil d'administration, le comité de nomination et de rémunération et les fonctions de contrôle.

Cette politique de rémunération favorise la gestion saine et efficace des risques et n'encourage aucune prise de risque qui excéderait le niveau de risque toléré par la Banque, ce tout en promouvant les objectifs et les intérêts à long terme de la Banque et l'absence de conflits d'intérêts.

Conformément à la législation en vigueur, la politique a été publiée sur le site Internet de la Banque.

Les principes généraux sont les suivants :

- le volume total des rémunérations variables octroyées ne limite pas la capacité de la Banque à renforcer ses fonds propres ;
- une rémunération variable n'est jamais garantie, sauf dans le cas exceptionnel d'un collaborateur nouvellement recruté et pour sa première année d'engagement ;
- le comité de direction, en application de la méthodologie de sélection et des critères fixés par le conseil d'administration basés sur l'incidence significative de ces personnes sur le profil de risque de la Banque, a désigné les 'Identified Staff' et a rédigé une politique de rémunération qui leur est destinée. Cette politique prévoit, en outre, un rapport maximum entre le montant de la rémunération fixe et le montant de la rémunération variable ainsi que des régimes de report dans le temps de la rémunération variable en cash ou éventuellement en instruments financiers, selon les modalités prévues par le régulateur ;
- la rémunération des membres non-exécutifs du conseil d'administration ne consiste qu'en une rémunération fixe déterminée en fonction de références de marché. Ces membres ne bénéficient d'aucune forme de rémunération variable.

## 8 Principaux risques auxquels est exposée la Banque

De par ses activités, Banque Degroof Petercam est exposée à un certain nombre de risques.

Les principaux risques sont les suivants :

- les risques de marché, essentiellement liés aux activités d'investissement dans des portefeuilles titres (actions, obligations) et à l'activité de transformation de taux d'intérêt ('Asset and Liability Management') ;
- le risque de liquidité résultant des différences d'échéance entre les financements (généralement à court terme) et leurs emplois ;
- le risque de contrepartie lié à l'activité de crédit (risque qui est fortement limité par l'utilisation de garanties sous forme de portefeuilles titres) et aux opérations d'intermédiation en dérivés ;
- les risques liés à l'activité de gestion de fortune (risque d'actions en justice de clients dont le mandat n'aurait pas été respecté, risque commercial de pertes de clients mécontents et risques de réputation qui y sont liés) ;
- le risque opérationnel issu de ses activités, entre autres, bancaires (erreur dans l'exécution d'ordres, fraude, cybercrime, etc.), de banque dépositaire (pertes d'actifs) ou de gestionnaire de fonds (non-respect des contraintes).

## 9 Politique en matière d'utilisation d'instruments financiers

Au sein du groupe, les dérivés sont utilisés pour compte propre des manières suivantes.

Dans le cadre de la gestion ALM (Asset and Liability Management), des dérivés de taux (principalement des futures et des interest rate swaps) sont utilisés afin de réaliser des couvertures du risque de taux à long terme du groupe.

Des dérivés de taux de type interest rate swaps sont utilisés pour couvrir un portefeuille d'obligations souveraines et covered bonds, dans une optique de micro-hedge (le portefeuille est reconnu en comptabilité en 'Fair Value Option through P&L', mais les couvertures s'effectuent position par position), mais aussi de manière globale, dans une optique de macro-hedge. Cet emploi de dérivés est supervisé par le comité ALM.

De même, la trésorerie de la Banque (risque de taux < 2 ans) fait usage de dérivés de taux et de swaps de trésorerie pour gérer le risque de taux et la trésorerie du groupe.

La gestion de la position de change du groupe implique également l'usage de produits dérivés (contrats de change à terme et swaps de change) afin de couvrir des engagements vis-à-vis de la clientèle ainsi que le financement des filiales dans la devise correspondant à leurs activités.

Des dérivés (achats d'options put avec vente d'options calls) sont utilisés pour couvrir certaines positions du portefeuille de placement et en canaliser le rendement.

Lorsque des opérations de couverture économique par des dérivés sont effectuées sur des positions en actions, ces dernières sont comptabilisées comme des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Il est à noter que cette utilisation de dérivés a été arrêtée en fin d'année.

La Banque a également une activité d'intermédiation en dérivés pour sa clientèle, notamment en options sur actions.

## 10 Comités au sein du conseil d'administration

Conformément à l'article 56 §4 de la loi bancaire, le conseil d'administration doit justifier dans son rapport annuel la compétence individuelle et collective des membres des comités d'audit, des risques, de rémunération et de nomination.

Le conseil considère que les membres des quatre comités précités disposent de l'expertise et de l'honorabilité professionnelle nécessaires à l'exercice de ses missions.

### 10.1 Comité d'audit

Au 31 décembre 2017, le comité d'audit était composé des personnes suivantes :

Membres	
Monsieur Ludwig Criel	
Monsieur Miguel del Marmol	
Monsieur Christian Jacobs	Président
Monsieur Jean-Marie Laurent Josi	
Monsieur Frank van Bellingen	

Parmi eux :

- tous sont membres non exécutifs du conseil d'administration ;
- deux administrateurs indépendants sont membres du comité d'audit ;
- chacun des membres du comité d'audit a une expérience professionnelle en matière de gestion financière, reporting financier, comptabilité et audit ;
- chacun des membres du comité d'audit a une expérience professionnelle en tant qu'administrateur exerçant des fonctions exécutives ;
- les membres du comité d'audit ont des expériences professionnelles complémentaires dans différents secteurs d'activités ;
- les membres du comité d'audit disposent d'une compétence collective dans le domaine des activités de la Banque.

Le président du comité siège également au conseil de la filiale au Luxembourg où il est membre du comité d'audit ainsi qu'au conseil de la filiale Degroof Petercam Asset Management (jusqu'au 31 juillet 2017).

## 10.2 Comité des risques

Au 31 décembre 2017, le comité des risques était composé des personnes suivantes :

Membres	
Monsieur Jean-Baptiste Douville de Franssu	
Monsieur Christian Jacobs	
Monsieur Jacques-Martin Philippson	
Monsieur Frank van Bellingen	Président

Parmi eux :

- tous sont membres non exécutifs du conseil d'administration ;
- un administrateur indépendant est membre du comité des risques ;
- chacun des membres du comité des risques a une expérience professionnelle en tant qu'administrateur exerçant des fonctions exécutives ;
- chacun des membres disposent des connaissances, des compétences, de l'expérience et des aptitudes nécessaires leur permettant d'appréhender la stratégie et le niveau de tolérance au risque de la Banque ;
- les membres du comité des risques ont des expériences professionnelles complémentaires dans différents secteurs d'activités.

## 10.3 Comité de nomination

Au 31 décembre 2017, le comité de nomination était composé des personnes suivantes :

Membres	
Monsieur Ludwig Criel	
Monsieur Jean-Marie Laurent Josi	
Madame Véronique Peterbroeck	
Baron Philippson	Président
Monsieur Jacques-Martin Philippson	

Parmi eux :

- tous sont membres non exécutifs du conseil d'administration ;
- deux des membres du comité ont une expérience dans d'autres comités de nomination ;
- un administrateur indépendant est membre du comité de nomination ;
- les membres du comité de nomination ont des expériences professionnelles complémentaires dans différents secteurs d'activités ;
- les membres du comité disposent collégialement des compétences nécessaires pour permettre au comité d'exercer un jugement pertinent et indépendant sur la composition et le fonctionnement des organes de gestion et d'administration de la Banque.



## 10.4 Comité de rémunération

Au 31 décembre 2017, le comité de rémunération était composé des personnes suivantes :

Membres	
Monsieur Ludwig Criel	Président
Monsieur Christian Jacobs	
Monsieur Alain Schockert	

Parmi eux :

- tous sont membres non exécutifs du conseil d'administration ;
- deux des membres du comité ont une expérience dans d'autres comités de rémunération ;
- deux administrateurs indépendants sont membres du comité de rémunération ;
- chacun des membres du comité a une expérience professionnelle en tant qu'administrateur exerçant des fonctions exécutives ;
- les membres du comité de rémunération disposent des compétences nécessaires afin d'exercer un jugement compétent et indépendant sur les politiques de rémunération et sur les incitations créées pour la gestion des risques, des fonds propres et de la liquidité.

## 11 Décharge aux administrateurs et commissaire

Conformément à la loi et aux statuts, il est demandé à l'assemblée générale de donner décharge aux administrateurs et au commissaire de Banque Degroof Petercam SA pour l'exercice de leur mandat pour l'année sociale écoulée.

## 12 Liste des mandats exercés par les dirigeants conformément à l'application de la loi du 3 mai 2002 modifiant le régime d'incompatibilité des mandats applicable aux dirigeants d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement et du règlement de la Commission bancaire, financière et des assurances du 9 juillet 2002

La liste des mandats extérieurs exercés par les dirigeants de Banque Degroof Petercam, et soumis à publication, est disponible sur le site internet [www.degroofpetercam.com](http://www.degroofpetercam.com).

Fait à Bruxelles, le 26 avril 2018.